© communication FNIC. LB-CP/2023-0023

(0044)

BRANCHE Chimie

LES NAO DE LA CHIMIE SE TRADUISENT PAR :

NADA POUR LES SALAIRES !
AUSTÉRITÉ POUR LES PROLÉTAIRES !
OPULENCE POUR LE CAPITAL !

Dès le début de la paritaire, le ton était donné par les représentants patronaux :

- **Déplafonnement de l'ancienneté: niet.**
- **Réduction du temps de travail avec maintien du salaire: niet.**
- **Prime de poste calculée sur le 325 : niet.**

Quant au sujet de la parité, les représentants patronaux se disent tout à fait prêts à ouvrir des négociations sur le sujet. Bref, ils nous proposent de négocier un accord déjà défini par le Code du travail... Mais on a atteint l'apothéose de la commedia dell'arte, après plusieurs suspensions de séances, au sujet de la rémunération.
FRANCE CHIMIE revient avec une ultime proposition de 2% d'augmentation ce qui donne 1 719 € pour le K130 au 01/01/2023...le SMIC étant à 1 709 €, oui c'est bien pour 10 euros au-dessus SMIC, qui serait suivie d'une 2ème revalorisation à 1 754 € à compter du 01/04/2023, en prévision de la prochaine augmentation du salaire minimum.
Pire, l'oppresseur met en place un chantage à la signature car, sans accord, les augmentations se résumerait à 1,8 % au 01/01/2023 !! Autrement dit, ils exigent que les OS fournissent les cartouches au patronat pour tirer sur les travailleurs.

Voilà avec quoi les travailleurs les plus précaires vont devoir affronter une inflation jamais vue depuis les années 80.

À contrario, sur la même période, les dividendes n'ont cessé de croître. Le tout avec une valeur des richesses produites (Produit Intérieur Brut) qui n'a cessé d'augmenter.

Alors, si les richesses produites augmentent, tout comme les dividendes, il faut bien que la politique libérale trouve des leviers pour continuer à faire croître toujours plus ses ressources. Ce sont donc les travailleurs qui doivent se serrer la ceinture en voyant continuellement la part des salaires baisser dans la répartition des richesses produites.

La partie immédiatement visible est celle que nous vivons plus particulièrement aujourd'hui, avec des réévaluations de rémunération qui ne compensent même plus le niveau d'inflation moyen.
Car sur ce point, il faut bien être conscient que le niveau d'inflation n'est pas le même selon les produits. Ceux qui sont le plus touchés par la flambée des prix sont malheureusement les plus essentiels : alimentation de base (les pâtes par exemple), énergie (pour se chauffer et aller travailler), etc...

La partie qui passe souvent inaperçue concerne le salaire indirect, ou encore le salaire socialisé.

Certes, ce salaire socialisé ne fait pas forcément "bouillir la marmite" immédiatement puisqu'il n'est pas versé sur le compte bancaire. Pourtant, c'est bel et bien cette partie de rémunération qui accompagne le travailleur tout au long de sa vie, dès lors qu'il n'est pas en situation d'emploi (congé maternité/paternité, maladie, accident, retraite).

FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT | Case 429 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil cedex / Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr /

© communication FNIC. LB-CP/2023-0023

(0044)

BRANCHE Chimie

En privant le régime de la Sécurité sociale d'une partie de ses ressources, ce qui est vulgairement mais sciemment, nommé "allègement de charges", on organise le déséquilibre entre les ressources et les besoins. Ce processus sert ensuite d'alibi au capitalisme pour remettre en cause notre système de sécurité sociale, issu du Conseil National de la Résistance (CNR).

La réforme des retraites que le gouvernement veut imposer aux travailleurs est un nouveau cadeau fait au capitalisme, alors qu'il suffirait de faire respecter l'égalité salariale pour faire entrer six milliards d'euros de cotisations supplémentaires.

Les représentants patronaux, tout comme le gouvernement, sont toujours plus décomplexés pour permettre au libéralisme de se servir directement dans les poches des travailleurs pour plusieurs raisons: face à leurs projets délétères, non seulement ils ne rencontrent pas le rapport de force nécessaire pour les décourager, mais de surcroît, ils trouvent régulièrement le soutien d'Organisations syndicales collaborationnistes.

**Travailleuses, travailleurs,
il nous appartient collectivement
de faire reculer le projet de réforme des retraites
et d'exiger une augmentation des salaires.**

**Dès janvier,
organisons les grèves et la contestation
dans toutes les entreprises de la branche,
dans tout le pays.**

FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT | Case 429 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil cedex /
Tél. : 01 84 21 33 00 / **www.fnic-cgt.fr** / e-mail : **contact@fnic-cgt.fr /**